

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2012**

Membres en exercice : 16
Membres présents : 15
Membre absent : 1
Votants : 15

Date de convocation : 23 octobre 2012

Le vingt-neuf octobre deux mil douze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Claude CARTERON, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Claude CARTERON, Albert MECHINEAU, Jacky LABOUROT, Claude BOUE, André GIRAUD, Thérèse LEMASSON, adjoints au Maire, Marie-Jeanne CAILLÉ, Conseillère déléguée, Christine LERAY, Stéphane LEMOINE, Blandine PERTHUY, Thierry MÉNARD, Stéphane ENTEME, Serge JOSEPH, Laurence CHAUVET, Jean-Pierre DZIOBA.

ÉTAIT ABSENT : Daniel BRAUD

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Monsieur André GIRAUD

01	Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre relative au transfert de la Mairie vers l'ancienne Cure
-----------	---

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour le choix d'un cabinet d'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre relative au transfert de la Mairie vers l'ancienne Cure. 4 candidats ont été sélectionnés et auditionnés le 29 octobre après-midi avec l'aide du CAUE et ont fait les offres suivantes :

MISSIONS	Atelier GAUTIER et GUILLOUX RENNES	LABATUT Architectes associés SAINT-LEGER-SOUS- CHOLET	Michel JOYAU Architecte MONTAIGU	AUD Vincent PERRAUD NANTES
	TOTAL (forfait)	TOTAL 10.64%	TOTAL 11,45 % sans paysagiste	TOTAL 10,50 % sans paysagiste
Diag bâtiment existant	7 360,00 €	7 360,00 €	6 900,00 €	11 592,00 €
Mission loi MOP				
ESQ	5 998,40 €			
AVP				19 320,00 €
APS	8 997,60 €	8 280,00 €		
APD	10 497,20 €	10 580,00 €		- €
PRO	13 496,40 €	16 560,00 €		17 388,00 €
DCE				1 932,00 €
EXE		13 800,00 €		- €
ACT	7 498,00 €	4 600,00 €		3 864,00 €
VISA	5 998,40 €	- €		5 796,00 €
DET	16 495,60 €	26 220,00 €		31 878,00 €
AOR	5 998,40 €	4 600,00 €		4 830,00 €
Total	74 980,00 €	84 640,00 €	89 700,00 €	96 600,00 €
Mission OPC	6 440,00 €	9 200,00 €	8 740,00 €	9 200,00 €
Mission esquisse abords	4 600,00 €	5 900,00 €	3 000,00 €	6 384,00 €
Mission EXEp optionnelle		13 800,00 €		7 360,00 €
Modélisation sismique				5 500,00 €
Observations		Mission OPC optionnelle (9200 €)	Mission EXEp optionnelle (13 800 €)	Option OPC EXEp et modélisation sismique (16560 €)
TOTAL HT toutes options	93 390,00 €	107 100,00 €	122 140,00 €	115 844,00 €
TVA	18 302,48 €	20 991,60 €	23 939,44 €	22 705,42 €
TOTAL TTC	111 682,48 €	128 091,60 €	146 079,44 €	138 549,42 €

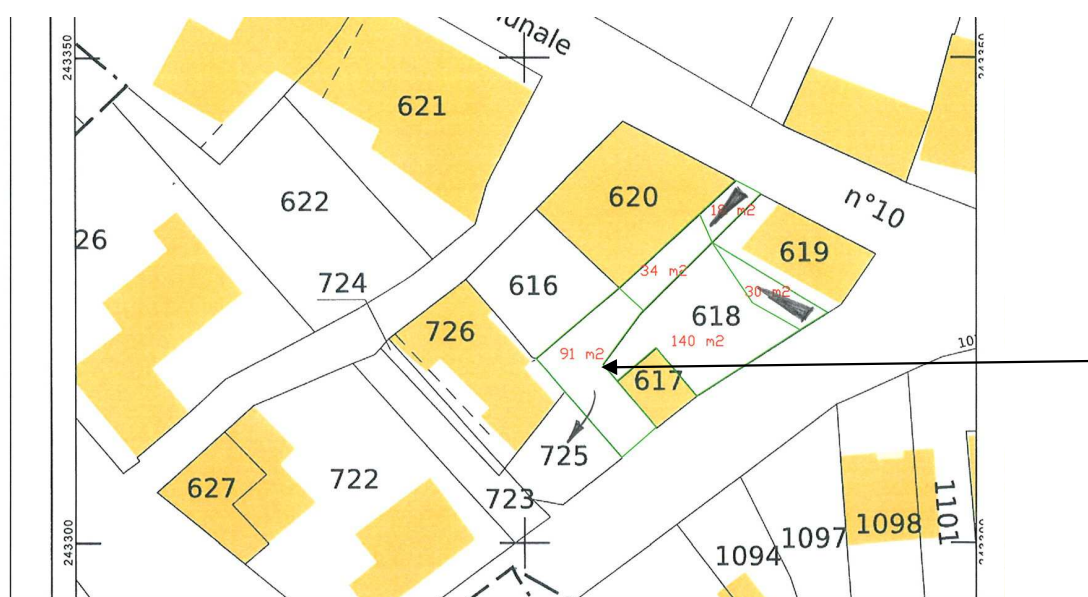
Les membres présents lors des auditions proposent au vu des échanges de retenir l'offre de LABATUT architectes associés. Il est toutefois précisé que cette proposition est la conclusion d'un débat car AUD Vincent PERRAUD a fait une présentation intéressante également.

Monsieur le Maire précise que l'option OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier) est à retenir car elle apportera un soutien dans la coordination et le suivi du calendrier.

Le Conseil Municipal décide l'unanimité de retenir l'offre de LABATUT architectes associés pour un mission égale à 10.64 % du montant des travaux (estimés à 920 000 € HT) auquel s'ajoute la mission OPC égale à 1% du montant des travaux.

02	Cession de terrain
-----------	---------------------------

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur et Madame DENAIS pour l'acquisition d'un délaissé de voirie à la Cordouère..



Le Conseil décide de céder ce délaissé d'environ 92 m² à 75 €/m² auquel s'ajouteront les frais de bornage et d'actes. Il est décidé de confier l'acte à Maître DELORME, notaire à CHOLET 67 Place Travot

03	Budget communal : décision modificative n°5
-----------	--

Une décision modificative est nécessaire pour rectifier les écritures des paiements SYDELA, l'article budgétaire n'est pas le même pour le paiement des enfouissements de réseaux et celui de l'éclairage public.

Entrée de bourg

D Art 2041512 -05	Subv installations techniques	+ 12 925.20 €
R Art 238-041	Avances	+ 12 925.20 €
D 238-36	Avances	- 12 480.34 €
D 2041512-36	Subv installations techniques	+ 12 480.34 €

Logiouest

D 238-56	Avances	- 9 562.92 €
D 2041512-56	Subv installations techniques	+ 9 562.92 €

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative du budget communal

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent Conseil, le devenir de la zone 1AUh avait été évoqué car nous étions sollicité par plusieurs promoteurs, le Conseil avait à cette période pas souhaité aller plus loin dans la démarche.

L'étude d'urbanisme avait évoqué deux scénarios, l'un avec de l'habitat et l'autre avec un mixte habitat et équipements publics. Il est à noter que le second scénario obligera la révision du PLU.

Le Conseil décide à la majorité (Monsieur CARTERON et Madame CHAUVET s'abstiennent) de maintenir le secteur en zone 1AUh dédié à l'habitat.

Monsieur le Maire tient à préciser, pour éviter toute ambiguïté, apporter les précisions suivantes :

Une réunion avec le CAUE et la commission chargé de travailler sur le secteur 1AUh avait lieu le 18 novembre dernier pour évoquer ce secteur et mettre en place un groupe de réflexion pour voir les possibilités.

A l'issue de la réunion, Monsieur le Maire a été informé qu'un notaire avait appelé pour préciser qu'un compromis de vente sur ce secteur allait être signé le lendemain.

Une rencontre avec Albert MECHINEAU a eu lieu le soir même pour évoquer le dossier et voir comment l'aborder au Conseil.

D'autre part la mise en vente des locaux actuellement occupés par le Pampre d'Or va obliger le Conseil à étudier ce qu'il souhaite dans ce secteur pour pouvoir discuter avec les éventuels acquéreurs.

Monsieur rappelle les conclusions de l'étude d'urbanisme réalisée par 6^{ème} Rue et Anne Maguero avec la proposition d'installer les commerces dans ce secteur, tournés par l'ancienne Cure. Ce projet nécessitera certainement l'expropriation de l'une des maisons situées dans le virage.

Une rencontre avec le CAUE est prévue pour étudier les procédures administratives existantes pour intervenir dans ce dossier

Prochain Conseil le lundi 15 novembre 2012 à 20h30

Claude CARTERON		Serge JOSEPH	
Claude BOUÉ		Jacky LABOUROT	
Daniel BRAUD		Thérèse LEMASSON	
Marie-Jeanne CAILLÉ		Stéphane LEMOINE	
Laurence CHAUVET		Christine LERAY	
Jean-Pierre DZIOBA		Albert MÉCHINEAU	
Stéphane ENTEME		Thierry MÉNARD	
André GIRAUD	Secrétaire de séance.	Blandine PERTHUY	